

dom Pitra, bénédictin de l'abbaye de Solesmes.

D'après des lettres d'Alsace, la situation financière des départements de l'Est serait fâcheusement impressionnée par plusieurs désastres qui viennent d'atteindre des établissements de crédit considérables.

L'affaire dite de « Paris port de mer » est en voie de réalisation positive. Les études du canal, de la dépense qu'il entraînera, des profits qu'il pourra donner, etc., sont à peu près terminées. Une compagnie va se former dans le but de faire auprès du Gouvernement les démarches nécessaires et de réunir les capitaux dont on aura besoin.

On assure qu'il sera proposé, lors de la discussion de l'Adresse, un amendement ayant pour objet le rappel, aussi prompt que possible, de notre armée d'occupation au Mexique. Un certain nombre de membres de la majorité voteraient avec l'opposition, en faveur du paragraphe.

On a prétendu à tort que l'Empereur avait l'intention de passer la semaine prochaine une revue de la garde nationale de Paris. Il s'agit seulement d'une inspection générale des divers bataillons par le général Mellinet.

Pour toute la correspondance. J. REBOUX.

INDUSTRIE ET COMMERCE

Les perspectives du coton pour 1864.

Le comité central de secours de Manchester, dans sa séance du 19 de ce mois, a reçu un rapport intéressant sur les perspectives de l'approvisionnement du coton pour l'année prochaine. Ce document, rédigé par un des principaux membres de la Cotton supply association, M. E. Ashworth, mérite d'être soumis à toute l'attention de nos industriels par les sources officielles dans lesquelles il a puisé, et par la compétence de son auteur sur la matière. Il résume le supplément de ressources que pourra trouver l'année prochaine l'approvisionnement du coton dans les divers pays dont la production a été stimulée ou provoquée par les besoins qui se font ressentir. Voici les principales parties de ce rapport :

Notre correspondant de Turquie nous a donné, en août dernier, l'évaluation de la récolte du coton. C'est sur ces renseignements que j'ai basé mes calculs dont les détails se subdivisent ainsi :

Anatolie et Syrie	550,000
Roumélie, Volo et Dardanelles	350,000
Chypre et Archipel	20,000
Géorgie	30,000

Chaque quintal est de 127 livres et demi et, en réduisant la somme ci-dessus au poids des balles américaines ou 440 livres anglaises (environ 220 kil.), nous trouvons un rendement de 275,284 balles. A ce chiffre nous correspondait ajouté 25,000 balles, comme la production probable que fournira la Grèce.

Depuis le mois d'août, nous avons appris que la récolte avait souffert des sauterelles et autres éventualités, conséquemment je crois qu'il est plus sûr de se baser sur une estimation moins élevée, et après avoir déduit 40 ou 50,000 balles comme ayant été obtenues dans la récolte de l'année dernière, l'estime l'accroissement net sur lequel nous pouvons compter à 200,000 balles, opinion confirmée par les rapports les plus récents.

Le gouvernement italien a suivi l'exemple de la Turquie et a nommé une commission spéciale pour développer la culture du coton. Quoique cette commission ait été un peu lente à se mettre en action, la récolte de cette année sera beaucoup plus considérable que celle de l'année dernière. Je compte l'Italie, la Sicile, Malte et les autres îles de la Méditerranée pour 10,000 balles.

L'Inde nous envoie les rapports les plus satisfaisants sur les récoltes actuellement pendantes. Le Times of India, le Daily News, de Madras, et d'autres journaux parlent dans les meilleurs termes de leur état apparent, et l'accroissement de la culture au Bengale et sur le haut Gange porte beaucoup de personnes à penser que le rendement de 1864 sera bien plus haut que je ne l'estime moi-même. Il est impossible de mesurer l'effet qu'une somme aussi énorme de 20 millions sterling (500,000,000 de francs) entrant pendant une seule année dans l'Inde pour le prix du coton peut avoir ou pour stimuler la production de cet article dans un pays aussi fertile et au milieu d'une population aussi industrielle.

L'estimation de l'accroissement d'Egypte portée à 100,000 balles est bien justifiée par nos correspondants.

Il serait prématuré d'attendre de fortes expéditions de Queensland et autres parties de l'Australie. Des semences et des machines à nettoyer ont été données en abondance aux émigrants dans les derniers dix-huit mois. Nous pouvons espérer des envois considérables pour l'automne de l'année prochaine.

Nos rapports de Ceylan sont excellents, et nous pouvons fonder quelques espérances sur Natal et la côte occidentale d'Afrique.

De la Gambie nous avons reçu 18 balles et nous attendons de ce point une plus forte quantité l'année prochaine. Les correspondants de la Cotton supply association nous transmettent les rapports les plus encourageants sur les efforts qui s'effectuent dans presque toutes les parties du monde. A la Jamaïque spéciale-

ment le coton est maintenant cultivé avec succès, et on en fait plus ou moins dans presque toutes les îles des Indes occidentales. De Cuba seulement on nous fait espérer 2 ou 3,000 balles.

De presque toutes les stations importantes de l'Amérique du Sud, nos informations sont de la nature la plus favorable. Au Brésil, on fait de grands efforts. Dans le Maranh, la récolte de 1862 était de 39,400 balles : on estime celle de cette année à 48,000 balles. De la Plata, 2,500 balles sont en route pour nos ports, et le gouvernement organise une Compagnie cotonnière. Une lettre du Paraguay annonce que le gouvernement de ce pays imite cet exemple, et que l'on peut en attendre une grande quantité de coton pour l'année prochaine ; d'autres parties de la Confédération argentine prennent les plus actives mesures pour provoquer et augmenter la plantation des cotonniers. Du Pérou, nous comptons sur un approvisionnement considérable.

Dans les indications ci-dessus, je n'ai pas parlé des envois probables qui peuvent nous arriver d'Amérique, à cause de la grande incertitude qui existe ; mais je dois ajouter que nos importations d'Amérique qui étaient l'année dernière de 65,973 balles, ont atteint cette année, jusqu'au 16 octobre seulement, le chiffre de 99,695 balles, et nous ne voyons pas de raisons de craindre une importation moindre pour 1864.

La Cotton supply association s'est appliquée depuis cinq ans à distribuer dans toutes les parties du monde, des semences et des machines à nettoyer dans les pays adaptés à la production du coton. Elle a la satisfaction de trouver partout ses efforts accueillis par le concours le plus bienveillant. Elle a reçu du coton de plus de 50 lieux différents, et nous avons la ferme confiance que nous nous trouverons à la tête d'un approvisionnement de coton largement développé.

En concluant, je dois faire observer pour moi-même que les calculs que je vais produire sont basés sur l'autorité d'autres personnes. Je crois leur témoignage digne de confiance, mais craignant d'exciter des espérances qui pourraient n'être pas réalisées, j'ai presque, dans chaque cas, pris un chiffre inférieur à celui que chaque information m'autorisait à adopter. Je crois qu'on peut accepter comme exact le sommaire suivant quant aux quantités probables de coton qui seront reçues en 1864 en excédant des importations de 1863 :

Turquie, Italie, Sicile et îles de la Méditerranée,	10,000
Inde,	350,000
Egypte,	100,000
Brésil, Indes occidentales, Afrique, Australie, Chine et île de la mer du Sud,	150,000
Total	310,000
A déduire pour les exportations de Liverpool,	200,000
Accroissement,	610,000

La consommation hebdomadaire, en 1861, était de 45,454 balles. La consommation estimée pour 1863 est de 22,000 balles, pour trois jours de travail environ par semaine. Une augmentation de 610,000 balles dans la production de 1864 donnerait 11,730 balles par semaine, lesquelles ajoutées à 22,000 formeraient 33,730 balles par semaine ou quatre jours, et demi de travail. Ce travail toutefois serait irrégulier comme il l'est à présent. Le chiffre de la consommation hebdomadaire relevée à Liverpool jusqu'au 7 août de cette année, a été de 22,027 balles. Depuis cette date, la demande s'est activée et le stock a été réduit de plus de 200,000 balles si on le compare à celui qui existait à la Noël dernière, ce qui porte la consommation actuelle à 26,000 balles par semaines ; mais une grande portion de ces achats ne doit pas être encore consommée.

Nous devons ajouter qu'une discussion ayant suivi ce rapport, les chiffres de M. Asworth ont été contestés par plusieurs orateurs et soutenus par d'autres. Mais de l'ensemble de la discussion elle-même il paraît résulter que ces chiffres s'accordent avec les vraisemblances et les espérances qu'exprime le rapporteur. Un fait dans la discussion nous semble digne d'être relevé. M. Asworth assure que la production du coton dans les diverses autres parties du monde autres que l'Amérique a augmenté de 40 %. C'est un progrès ; malheureusement il est très loin de compenser le déficit que laisse l'absence de la récolte américaine.

P. B-S DARNIS. (Moniteur industriel).

FAITS DIVERS.

Il vient de paraître un livre dont le succès est basé sur la notoriété des documents qu'il contient. Le roman historique d'Alexandre Dumas pâtra considérablement devant le Procès du Collier qui se publie en ce moment à Paris.

L'un des événements du siècle dernier qui ont le plus occupé les historiens, les chroniqueurs, les auteurs dramatiques, est bien certainement le fameux procès du Collier de la Reine. Les opinions les plus contraires se sont produites tour à tour sous les formes les plus différentes. Toutes avaient pour but de percer le mystère qui enveloppait cette déplorable et singulière aventure. Après plus de soixante années, l'un de nos écrivains les plus recommandables et les plus autorisés par sa position officielle, M. Emile Campardon, archiviste aux archives de l'empire, a voulu repré-

dre à fond la question. Il vient de publier un volume du plus haut intérêt sous ce titre : Marie-Antoinette et le procès du collier. D'après la procédure instruite devant le Parlement de Paris. Son livre, orné de la gravure au taille douce du fameux collier, est enrichi de divers autographes inédits du Roi, de la Reine, du d'Artois et de la comtesse de Lamotte.

Ce qui donne un intérêt particulier à ce livre, véritable réhabilitation historique, c'est que son auteur a compulsé avec autant de soin que de patience les matériaux qui existaient et qu'il a eu le bonheur de mettre la main sur plusieurs autres que possèdent les archives impériales et qui lui ont permis de dissiper bien des nuages.

Son but était de démontrer que le collier de diamants, acheté au nom et à l'insu de Marie-Antoinette par le cardinal de Rohan, a été volé, démonté et vendu par le comte et la comtesse de Lamotte-Valois ; d'arriver à cette preuve par l'examen critique de la procédure instruite par le parlement de Paris dans cette malheureuse affaire ; de venir dans la Reine des calomnies que ses contemporains ont répandues contre elle et dont quelques historiens modernes se sont complaisamment fait les échos ; dire enfin la vérité sur le fameux procès du Collier.

Le résultat de cet immense travail n'est pas douteux. La vérité est faite et de la manière la plus éclatante. Au milieu du récit qui forme la partie la plus dramatique de son livre, M. Campardon a jeté des révélations très curieuses sur les différents personnages qui figurèrent dans l'intrigue, entre autres le fameux comte de Cagliostro et sa femme. La seconde partie du volume est consacrée aux pièces officielles. Plusieurs sont publiées pour la première fois.

Dans l'Annuaire Mathieu de la Drôme, qui fait grand bruit en ce moment, je trouve le passage suivant qui ne doit pas faire rire le gouvernement autrichien, s'il a confiance dans les lumières du nouveau prophète.

« J'engage les amateurs, qui voudraient être témoins d'une des plus effroyables tempêtes du siècle, dit M. Mathieu, à se rendre en Venétie dans les derniers jours de novembre 1864. Ils assisteront au spectacle le plus navrant que les éléments déchainés puissent offrir aux regards de l'homme. Ce grand événement se produira du 29 novembre au 3 décembre, plus probablement le 29 ou le 30 novembre que le 3 décembre. »

Il s'agit de tempêtes et de débordements formidables.

La dernière ascension de M^{me} Poitevin, au Retiro, n'a pas été heureuse ; elle s'est élevée à une hauteur de 1,400 mètres. Vouant monter plus haut, elle a jeté tout son lest ; la dilatation qui s'est opérée alors a été effrayante ; l'aéronaute a craint pour sa vie ; la chute s'est opérée avec une rapidité périlleuse. Elle a pris terre à Chamberi, entourée d'une foule immense. A peine le Globe a-t-il touché terre, que 3 ou 4 individus mal intentionnés se sont rués sur le ballon et malgré l'opposition d'un grand nombre de personnes, ils ont arraché et coupé avec un instrument tranchant de grands lambeaux du ballon. M^{me} Poitevin, malgré le regret que lui inspirait un pareil acte de vandalisme, a remercié gracieusement les personnes qui lui avaient donné assistance.

On écrit de la Ciotat, le 28 octobre, au Séraphore, de Marseille : « Un violent incendie a éclaté hier, vers sept heures du soir, dans les chantiers de la Compagnie des Messageries Impériales. En peu d'instants, la salle des modèles et l'atelier de menuiserie ont été envahis par les flammes. Toutes les pièces modèles et une grande partie de l'outillage, nous assure-t-on, ont été la proie des flammes. Le feu a détruit la bibliothèque ; les bureaux de l'administration ont été atteints ; on a dû emporter précipitamment tous les meubles, les registres, les cartons, les papiers et pièces de comptabilité pêle mêle. On est parvenu à sauver la précieuse collection de plans, de dessins et de cartes. »

Un jeune étudiant de l'Université de Prague, M. le baron Charles-Antoine de Klaversberg, en se rendant, vers la fin du mois dernier, de Prague à Vienne, arriva dans la petite ville de d'Actstardt (cercle de Bunzlau, en Bohême). Il y descendit à l'auberge de l'Aigle-Noir, et comme il déclarait ne vouloir repartir que le lendemain, l'aubergiste l'invita à s'inscrire dans le registre des voyageurs, registre dont les pages sont réglées de manière à former des colonnes et des cases destinées à recevoir des renseignements que la police exige sur les étrangers.

M. de Klaversberg indiqua dans ce livre avec exactitude tout ce qui était relatif à sa personne ; mais arrivant à la colonne intitulée : But du voyage, il hasarda la plaisanterie d'y inscrire : pour se brûler la cervelle.

L'aubergiste ne se donna pas la peine de lire ce que le jeune homme avait écrit ; mais, conformément au règlement de la police, il envoya, à huit heures du soir, le livre au bourgmestre de la ville.

A dix heures, lorsque M. de Klaversberg était couché, il vit entrer dans sa chambre un soldat de police (polizei soldat), qui, sans mot dire, tira son sabre et s'assit flegmatiquement dans un fauteuil placé à côté du lit.

« Que demandez-vous ? lui dit M. de Klaversberg d'un ton ferme.

« Je viens vous surveiller, répondit le militaire. Ma faction est de deux heures. A minuit, un de mes camarades viendra me relever ; il sera remplacé à son tour

par un autre, et ainsi de suite jusqu'à dix heures demain matin ; alors vous serez transféré à Jung-Bunzlau, chef-lieu du cercle.

« Pour quel motif me traite-t-on en criminel ? dit le jeune homme.

« Parce que vous avez déclaré vouloir vous tuer, chose que sa magnificence (seine magnificenz) le bourgmestre ne tolère pas, car il a expressément défendu tout suicide sous quelque prétexte que ce fut.

M. de Klaversberg pria le soldat de police de le conduire auprès de ce magistrat, mais ce militaire s'y refusa, disant qu'il ne pouvait nullement s'écarter de sa consigne qui était de garder à vue M. de Klaversberg dans sa chambre.

Le lendemain matin, à l'heure dite, huit Hussards commandés par un sous-officier arrivèrent à la porte de l'auberge avec une voiture. Ils y firent monter M. de Klaversberg et le conduisirent au chef-lieu, où ils le remirent, contre un reçu, au directeur de la police.

Celui-ci fit examiner le jeune homme par deux médecins, qui ne tardèrent pas à déclarer que rien en lui n'annonçait un dérangement mental.

Alors le directeur de la police fit enfermer M. de Klaversberg dans la prison de l'Hôtel-de-Ville, et le fit traduire devant le tribunal (pfarrgericht), sous la prévention d'avoir manqué de respect envers les magistrats, en écrivant quelque chose d'immoral (etwas unmo ralisches) dans un registre public.

Ce tribunal a reconnu à l'unanimité ce prévenu coupable de ce délit, et l'a condamné à un mois d'emprisonnement, à 200 florins (environ 500 fr.) d'amende, à tous les frais qu'il a causés sa surveillance à Actstadt et sa translation à Jung-Bunzlau et de plus en tous dépens.

Voilà une petite plaisanterie chèrement payée.

On lit dans la Gazette de Turin, du 19 courant :

« Une scène des plus émouvantes se passait hier matin sur notre place Milanais. Parmi les artistes de la compagnie gymnastico-acrobatique qui faisaient sur la place leurs exercices habituels, se trouvait une jeune fille d'une douzaine d'années, lorsque tout-à-coup une femme du peuple la reconnut pour sa fille, que depuis longtemps elle pleurait comme perdue.

« Folle de joie, la mère court vers sa fille ; elle la couvre de baisers, la prend dans ses bras et l'emporte jusque chez elle, au milieu d'une foule émue, que les a accompagnées jusqu'à leur demeure. »

BULLETIN FINANCIER.

30 octobre 1863.

Le marché est nul. Ceux qui espéraient que la réponse des primes se ferait demain dans un sens favorable aux acheteurs, ne conservent plus d'espoir aujourd'hui. La Bourse est assez fermée en clôture. La rente finit à 67.40 son cours le plus haut, après avoir fait 67 fr. au plus bas. Les consolidés anglais sont comme hier à 93 93 1/8. L'Italien est tenu de 73.15 à 73.25 ; le Mobilier français de 1096.25 à 1140 ; l'Espagnol de 668.75 à 675. L'Orléans a monté à 982.50. L'Est reste à 508.75 ; le Nord à 975 ; Lyon à 950 ; Midi à 690 ; l'Ouest à 515. Les Autrichiens sont à 412.50 ; les Lombards à 561.25 ; les Sardes à 413.75 ; les Romains à 405 ; Saragosse à 635 ; Nord d'Espagne à 540. Cours moyen du comptant : 3 %, 67.10. 4 1/2, 95.15. Crédit foncier, 1,295.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

La souscription aux 24,000 actions de la Société générale des Ports de Brest, est ouverte à Paris, chez MM. Dautrevaux et Cie., 21, rue de la Victoire ; Et à Roubaix, chez M. ÉCREPONT-BRASME, banquier. 4115-6105

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS Compagnie générale transatlantique SERVICE DIRECT DE ST-NAZAIRE AU MEXIQUE Avec escales à Fort-de-France (Martinique) et à Santiago de Cuba Par les paquebots LOUISIANE, FLORIDE, VERA-CRUZ, TAMPICO.

Départ de St-Nazaire le 16 de chaque mois

Correspondance par bateaux à vapeur à Santiago de Cuba avec la Havane, Port-au-Prince (Haïti) et Kingstown (Jamaïque).

Service annexe de Fort-de-France à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et à Port of Spain (Trinidad), avec escale à Sainte-Lucie, Saint-Vincent et la Grenade, par le paquebot Cacique.

Correspondance par bateau à Port of Spain (Trinidad), avec Carupano, Cumana, La Guayra et Porto Cabello.

S'adresser pour fret et passage :

A Paris, au siège de la Compagnie, 15, place Vendôme ; 20, boulevard des Capucines (Grand hôtel) ; A Saint-Nazaire, à M. de VIAL, agent ; A Dunkerque, à MM. Victor et Léon DERODE, rue du Quai, 7 ; A Lille, aux mêmes, rue de l'Hôpital-Militaire, 7.

Le départ du 16 novembre de St-Nazaire sera effectué par le paquebot-poste transatlantique TAMPICO, commandé par M. Bonnet.

VICTOR & LÉON DERODE. Dunkerque, 22 octobre 1863.

La maison MENIER a trouvé dans le rapporteur l'Exposition internationale de Londres (1862), une nouvelle récompense de ses efforts à propager la consommation générale du chocolat. — Après avoir rappelé que les produits de M. MENIER sont au nombre de ceux que le jury a particulièrement remarqués, le rapporteur ajoute :

« Les produits de M. MENIER sortent de sa belle usine de Noisiel, où il dispose d'un outillage et d'une série d'appareils qui permettent d'opérer avec des quantités de matières premières assez considérables pour obtenir annuellement 1,800,000 kilog. de chocolat M. MENIER, par l'extension qu'il a donnée à sa fabrication ; par l'activité commerciale qu'il a déployée, et par le zèle qu'il a mis à répandre l'usage du chocolat. »

Une médaille lui a été décernée pour « excellence de qualité » de son chocolat. Le CHOCOLAT MENIER se vend partout. Pour ne pas être trompé par les contrefaçons, exiger les marques de fabrique et la signature MENIER. 4030-5763

COFFRES - FORTS, SYSTEME GRUSON.

Les véritables progrès réalisés dans la construction des coffres forts ont engagé les chefs de maison à faire l'acquisition de ce meuble qui est aujourd'hui tout-à-fait indispensable.

Mais en cherchant à en propager l'usage, on a eu le tort immense, sous prétexte de le vendre à très bon marché, de ne livrer au commerce que des caisses fort peu solides et qu'il est impossible, en cas d'incendie, de préserver de l'action des flammes.

Tout ce qui est fabriqué dans ce genre, même à Paris, laisse en général beaucoup à désirer : cela peut être fort remarqué au premier coup d'œil, mais ce sont des meubles qui ne sont qu'apparens, qui manquent de poids et par conséquent de solidité.

Frappés des inconvénients qui résultent pour l'acheteur dans le choix de coffres-forts incomplets et ne pouvant aucunement offrir de garantie, M. Gruson, rue Négrier, près l'Esplanade, à Lille, s'est appliqué à donner à ses travaux tous les soins qu'exigent la parfaite exécution et l'entière sécurité que sont en droit de réclamer ses clients.

Toutes les grandes maisons de commerce ont fait choix d'un coffre-fort système Gruson, parce qu'il réunit la solidité dans le mécanisme, la facilité dans le changement des mots et que tout a été prévu par lui pour faire de ces meubles (genre secrétaires, armoires à glace, etc.), de véritables chefs-d'œuvre.

M. GRUSON expédie pour l'exportation et donne aux coffres-forts toutes les formes qu'on lui indique. Ses magasins sont situés rue Négrier, près l'Esplanade, à Lille. 2863

DÉCALCOMANIE.

Tous les objets nécessaires à l'art de la DÉCALCOMANIE se trouvent chez J. REBOUX, imprimeur-libraire, Grande-Rue, 56.

Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 29 OCTOBRE		DU 30 OCTOBRE	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	67 06	67	67 05	67 10
Dito fin cour.	66 90	67 05	67 05	67 10
4 1/2 0/0 cpt.	95	95	95	95 30
Dito fin cour.	95 20	95 20		
Oblig. Trésor	450	450	448 75	447 50
Banq. de France	3330	3330		
Crédit foncier estamp. cpt.	1285	1270	1280	1295
Dito fin cour.	1277 50	1280		
D ^e nouv. cpt.	1220	1220	1235	1235
Dito fin cour.	1230	1235		
Cré. mobilier comptant.	1082 50	1095	1100	1007 50
Dito fin cour.	1082 50	1097 50	1097 50	1105
comptant mat.				
comptant.	750	750	755	755
Dito fin cour.	750	750	750	750
CHEM. DE FER Orléans. cpt.	980	975	997 50	981 25
Dito fin cour.	977 50	975	977 50	982 50
Nord. compt.	980	980	977 50	975
Dito fin cour.			980	975
Est. comptant	506 25	505	508 75	507 50
Dito fin cour.	507 50	507 50	507 50	508 75
Paris-Lyon-Méditer. cpt.	952 50	955	953 75	950
Dito fin cour.	952 50	952 50	952 50	950
Midi. compt.	686 25	690	690	690
Dito fin cour.	685	690	687 50	690
Ouest. compt.	515	515	513 75	515
Dito fin cour.			515	515
Genève. compt.	497 50	498 75	498 75	498 75
Dito fin cour.				
Dauphiné. cpt.	483 75	485	483 75	483 75
Dito fin cour.				
Ardenne. cpt.			478 75	477 50
Dito fin cour.				
Alger. compt.				

Prix des huiles à Lille, le 30 octobre.

Colza. étranger. l'hect.	»	»	»	»
Idem étranger. »	»	»	»	»
Œillette bon goût. »	»	»	»	»
Cameline. »	»	»	»	»
Chanvre. »	»	»	»	»
Lin du pays. »	»	»	90	»
Id. étranger. »	»	»	»	»
Huile épurée pour quinquet. »	»	»	»	»
Id. pour réverbères. »	»	»	»	»
GRAINES (l'hect.)				
Colza. » 24 » 28			14 50	15
Gilletbe. » 26 » 27			14	»
Id. rouss. » » » »			»	»
Cameline. » » » »			»	»
Chanvre. » » » »			»	»
Lin du pays. » 26 » 28			23	26

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 27 octobre 1863.				
Espirit 3/6 Montpellier. l'hect.	»	»	»	»
3/6 betterave fin. » id.	»	»	»	»
3/6 mélas. ind. » id.	»	»	»	»
3/6 fin de grains. » id.	»	»	»	»
3/6 de riz. » id.	»	»	»	»
Genièvre. » id.	»	»	45	»
Anis. » id.	»	»	50	»